

Les événements de Roumanie reflétés dans les documents diplomatiques français (1944 – 1947)

Camelia BRÂNCOVEANU

Après la crise ressentie par les relations franco-roumaines pendant l'été de 1940, illustrée par la tentative franco-britannique de bloquer le transport sur le Danube¹, les relations entre les deux pays se sont améliorées. Le nouveau régime instauré en Roumanie en septembre 1940 était aussi préoccupé que celui du maréchal Pétain d'une réforme interne profonde et de la nécessité d'adaptation au nouvel ordre européen imposé par l'Allemagne nazie. Pour une certaine période de temps, le rôle principal de la mission diplomatique roumaine de Vichy et de celle française de Bucarest sera d'observer et d'informer sur la politique de collaboration avec le troisième Reich, que les deux états devaient mener. Plus tard, les rapports franco-roumains seront construits sur des fondements nouveaux, entre le régime de Pétain et celui d'Antonescu s'étant établie une coopération dictée par le développement de la deuxième guerre mondiale, surtout après 1942, quand Berlin s'est adjugé le contrôle sur le territoire métropolitain français tout entier.

L'amitié franco-roumaine, ayant des racines profondes, a pourtant résisté pendant toute cette période mouvementée que les deux peuples ont traversé. Selon un article du quotidien « La Dépêche Dauphinoise », elle était l'expression naturelle, raisonnable, spontanée d'un sentiment permanent mais qui, pour le moment, devait être réservé, à cause des circonstances. Malgré les événements, il était pourtant sûr que cette amitié resterait forte et ardente comme toujours. Le savant roumain Horia Hulubei a porté témoignage en faveur de cette conclusion quand, pendant

l'été de 1942 il a visité quelques universités françaises. L'atmosphère qu'il y a trouvée, la similitude de sentiments nourris par les Français et les Roumains, l'accueil qu'on lui a fait l'ont profondément impressionné. Dans une discussion avec Grigore Gafencu à Genève, Horia Hulubei montre que l'accueil organisé par les collaborationnistes officiels a été « froid et inanimé jusqu'au moment où les universités françaises, les professeurs et les étudiants se sont aperçus à qui ils avaient affaire. Puis les sentiments ont fusionné dans les plus émouvantes manifestations de sympathie et de croyance commune au renouvellement de France et à la reconstruction de Roumanie ».

« Je sais que vous souffrez, mais il faut savoir que nous souffrons cruellement aussi !, ont été les paroles avec lesquelles Hulubei a ouvert partout les portes de la France « inoccupée ». Le messenger officiel de la Roumanie guerrière, alliée avec l'Allemagne, messenger dont les officiels français se sont méfiés au début, et c'était absolument normal – remarquait Grigore Gafencu – a réussi de cette manière à enlever le mensonge qui pesait sur l'attitude et la propagande officielle en France, de même qu'en Roumanie : les cœurs se sont rapprochés quand ils ont senti qu'ils éprouvaient la même douleur, ils battent à l'unisson et attendent le même salut.

C'est le motif pour lequel Hulubei est rentré de son voyage en France avec d'autres impressions qui diffèrent des opinions des voyageurs officiels [...] Hulubei a amené une note d'optimisme et d'animation. Les jeunes français qu'il a connus à Lyon et à Montpellier

sont prêts moralement, décidés à tenir tête à la propagande et à la pression étrangère : ils croient et ils attendent l'heure de la libération. « Je rentre plein d'espoir et de vivacité – reproduisait Grigore Gafencu les mots de Hulubei. Je sais maintenant qu'un monde tout entier sent comme nous. Une exaltation si vivante et si déchaînée vaincra tous les chagrins de nos jours. »²

Dans ces années-là, la presse française soulignait elle aussi avec satisfaction, l'admiration que les jeunes roumains éprouvaient pour la culture française (les articles parus dans « La terre roumaine »), ce qui aurait dû servir d'exemple pour les Français qui doutaient de l'avenir de leur pays. Une série d'actions de succès, au caractère culturel, ont été organisées aussi par La Légation de Roumanie à Vichy. Un exemple concluant est la manifestation organisée à Paris, avec le soutien des jeunes roumains qui étudiaient en France, au Sanatorium des étudiants de Saint-Hilaire.³ À cette occasion on a publié des articles élogieux sur la Roumanie dans « Action Française » et « Petit Niçois », où on soulignait que « le beau geste » des Roumains envers la France et les enfants français devrait faire tous les Français comprendre qu'ils avaient le devoir de poursuivre leur grande mission civilisatrice dans l'Europe de demain.

En même temps, à l'occasion de la célébration de certains moments importants de notre histoire, par exemple le 85^e anniversaire de l'Union de la Valachie avec la Moldavie⁴ ou la Fête du 10 mai⁵, en France se sont déroulées plusieurs manifestations dédiées à notre pays, des articles ont été publiés dans la presse française ou des émissions spéciales à « Radio Paris ».

Dans la première moitié de 1944 la présence de l'élément roumain dans la presse et la vie culturelle française connaît un évident pas en avant. Ainsi la revue illustrée hebdomadaire « Franc-Jeu » publiait au cours du mois de mai 1944, avec le soutien de G. Vorvoreanu, correspondant de presse auprès de la Légation de Roumanie en France, un matériel documentaire sur la vie et l'organisation de la jeunesse de Roumanie

(activité extrascolaire, travail des jeunes roumains, service prémilitaire), accompagné d'un riche matériel photographique.⁶ Pareillement, dans les cercles littéraires français un grand succès a été réputé par les traductions de certains poèmes de Tudor Arghezi, parus dans la revue française « Cahiers du Sud », à côté d'une série de poèmes de L. Blaga.⁷ La Roumanie musicale est présente elle aussi pendant cette période à Paris où plusieurs concerts sont organisés, tel le concert dirigé par le grand maître chef d'orchestre Ionel Perlea dans la salle du Théâtre « Champs-Élysées », dans la présence d'une audience assez nombreuse et des représentants de la Légation de Roumanie en France. Le programme du concert a été diffusé aussi par « Radio-Paris », sa présentation étant faite par le critique musical français Serge Moreux, du journal « Le Gerbe », connu sous le pseudonyme Germain Soulaïne.⁸

Une présence culturelle roumaine remarquable a eu lieu également dans le cadre de l'Institut de Langues Orientales, où les étudiants français, en n'importe quelle année d'étude, se sont inscrits aux cours de roumain. Comme point de départ pour les conversations on utilisait les sujets d'histoire, de géographie et de littérature roumaine. Les lectures sont choisies des pages de poètes tels : Goga, Cosbuc etc. Les étudiants, à part le perfectionnement des connaissances de langues, étaient obligés de se documenter personnellement sur certains problèmes roumains.⁹

En avril 1944, quand les troupes soviétiques sont arrivées aux frontières de la Roumanie, la presse française s'est occupé intensément de notre pays, en exposant les raisons et le but de notre guerre, signalant les succès de l'aviation roumaine, publiant différentes nouvelles sur notre pays et ses relations avec la France.¹⁰

Une page importante dans l'histoire des relations franco-roumaines de cette période est représentée par l'appui que les patriotes roumains du « Front National Roumain de France » (F.N.R.)¹¹ ont accordé à la Résistance Française. Le F.N.R. c'était un mouvement démocratique, créé à l'automne de 1944,

conduit par Traian Vuia, qui a été inclus dans la Résistance française pendant la guerre. Jusqu'au mois de septembre 1944, 60 membres du Front National Roumain sont morts sur le champ de bataille et plus de 5000 Roumains de France ont été déportés en Allemagne. Après la libération, beaucoup de Roumains se sont enrôlés dans la nouvelle armée française, tout comme en 1914 et 1939, pour continuer la lutte contre l'ennemi nazi. D'ailleurs, il faut mentionner que depuis l'invasion de la France, une série de jeunes médecins de l'Association des médecins roumains, qui se spécialisaient en France, ont été entraînés, par leurs collègues français, pour assurer l'assistance médicale aux militaires français et à la population civile dans le cadre des Forces Françaises de l'Intérieur. Ils ont de même décidé de continuer la lutte aux côtés des grands Alliés de la France et aux côtés de l'armée roumaine contre le troisième Reich.

Le Front National Roumain a informé le Gouvernement roumain sur le fait que le 22 août 1944, en pleine Insurrection Nationale à Paris, les « militia » patriotiques roumaines ont autorisé les Forces Françaises de l'Intérieur à occuper le Consulat Roumain de Paris, pour mieux protéger les biens du peuple roumain contre les troupes allemandes et les partisans d'Antonescu en France. Après la libération de Paris, en accord avec le Ministère des Affaires Étrangères de la République Française, on a fermé les bâtiments de la Légation et du Consulat roumain en France, et ils seront restitués dès que le Gouvernement roumain aura désigné un représentant en France. Après la complète délivrance de la France, le Front national Roumain a milité pour la protection des droits des immigrants roumains dans la France libérée.¹²

À l'initiative de F.N.R., la veille de l'insurrection de Paris on a formé l'Association des Femmes Roumaines de France, qui rassemblait les Roumaines qui étaient actives dans diverses formations de la Résistance, de même que dans l'Union des Femmes Françaises. L'Association des Femmes Roumaines a organisé de nombreuses actions ayant pour but le renforcement de la solidarité franco-roumaine. En organisant des

veillées, des réunions littéraires, des conférences, des expositions, des manifestations culturelles, les femmes roumaines cherchaient à attirer un public français si nombreux que possible pour soutenir la cause de Roumanie.

Tandis qu'en France il y avait les luttes pour la délivrance de Paris, en Roumanie se déroulaient des événements ayant une signification pareille. Le coup d'état de Roumanie du 23 août 1944, en corrélation avec les événements de France, a ouvert le chemin de l'épanouissement des relations franco-roumaines sur des nouveaux horizons. Sur le plan politique et diplomatique, le 30 août 1944, dans une déclaration faite par le gouvernement roumain on montre que, étant donné que le gouvernement de Vichy « a cessé d'exister, [...] la question de reconnaître ce gouvernement est inutile ». Une telle déclaration signifiait, implicitement, la reconnaissance du gouvernement français conduit par Charles de Gaulle. D'ailleurs, le 5 septembre 1944, le gouvernement roumain a chargé le représentant de la Roumanie en Turquie, le ministre Alexandru Cretzianu, de contacter le représentant du gouvernement provisoire français à Ankara et de lui communiquer la déclaration du gouvernement roumain du 30 août 1944, ainsi que sa volonté d'entretenir « avec le gouvernement français les relations les plus cordiales, dans l'esprit de la vieille et immuable amitié qui lie les deux pays ».¹³

En raison de la situation internationale, c'est à peine le 1 mars 1945 que le gouvernement roumain et le gouvernement français nouent des relations au niveau de représentations politiques, transformées le 13 avril 1946 en légations¹⁴, suite aux lettres d'accréditation déposées par Simion Stoilov, agissant en qualité d'envoyé extraordinaire et plénipotentiaire de Roumanie à Paris.

Les nouvelles sur les événements du 23 août 1944 de Roumanie se sont répandues avec rapidité et sur les voies les plus diverses dans le monde entier. La journée de 23 août 1944 n'était pas encore terminée et les événements de Bucarest ont été enregistrés et commentés à l'étranger. Dans les jours à suivre les postes de radio et les grands quotidiens ont accordé une grande attention

aux événements de Roumanie et y ont consacré de nombreux commentaires en diffusant des informations provenant de sources officielles roumaines et des propres sources. Des colonnes entières de matériels sur les événements passés en Roumanie ont paru dans les journaux français « Le Populaire », « Front National », « L'Humanité », « France Libre », « L'Aube » etc. Les commentaires soulignaient le fait que, malgré qu'elle fût sensationnelle, la nouvelle n'était pas du tout surprenante, parce qu'il y avaient des mois entiers qu'on attendait que la Roumanie capitulât. La presse française a apprécié l'acte du 23 août 1944 de Roumanie comme un événement de grande importance, qui a donné un des plus sensibles coups au troisième Reich. Les commentaires parus soulignaient les conséquences du passage de la Roumanie aux côtés des Alliés du point de vue militaire, mais aussi politique et économique. Ils anticipaient également que l'effort militaire et économique de Roumanie dans la guerre menée avec les Alliés l'autorisaient à envisager avec espoir la future Conférence de paix, où notre pays espérait obtenir des conditions qui répondent à son effort, déjà reconnu au niveau mondial.

Pareillement, dans beaucoup d'articles on soulignait le fait que malgré les difficultés des années de guerre, l'amitié franco-roumaine a réussi à surmonter beaucoup d'obstacles, en démontrant ainsi sa durabilité. Une preuve dans ce sens c'est la réunion pour la constitution de l'Association « France-Roumanie » de mars 1945.¹⁵ La séance a été ouverte par le professeur Aurel Pampu, saluant les personnalités présentes. Dans son allocution il a fait une présentation de la traditionnelle amitié franco-roumaine. Parallèlement, il a parlé de l'influence très forte que la France exerçait sur la Roumanie en plusieurs domaines : politique, littéraire, arts, science etc.

En même temps, entre 8-9 mai 1945 à Paris a eu lieu un Congrès des Roumains démocrates réfugiés en Occident.

Le centre du mouvement de résistance roumaine anticomuniste de Paris, dénommé « Le Comité Démocratique pour l'Indépendance

Roumaine » s'est attribué la responsabilité de l'entier mouvement de l'étranger. Nous rappelons quelques objectifs poursuivis par le mouvement de résistance roumaine : critique à l'adresse du gouvernement roumain instauré le 6 mars 1945 ; critique de la politique soviétique à l'égard de la Roumanie ; défense de l'intégrité territoriale du pays et annulation des rapports territoriaux de l'été 1940 par des articles publiés dans les journaux roumains d'Occident (« La Roumanie Libre », la revue du « Front National Roumain de France », « La Roumanie Indépendante », le journal du groupe de résistance de Bruxelles), mais aussi dans la presse occidentale (« Journal de Genève » etc.), mémoires adressés aux gouvernements etc.¹⁶

Les représentants de l'exil démocratique roumain joueront un rôle important dans la défense des intérêts roumains pendant la Conférence de paix¹⁷. Ainsi, en octobre 1946, Grigore Gafencu a présenté aux participants à la Conférence de Paix, au nom de la démocratie roumaine, un mémoire qui comprenait des observations sur le projet de Traité avec la Roumanie. Nous n'analysons pas dans ce travail l'attitude de la délégation française à l'égard des problèmes roumains dans le cadre de la Conférence de Paix de Paris de 1946. D'ailleurs, la capacité de la délégation française d'influencer les grandes décisions de la Conférence a été réduite. En général, la France a soutenu les demandes de la Roumanie concernant l'annulation du diktat de Vienne ou accorder le statut de co-belligérance. Il existe dans l'historiographie roumaine d'excellentes monographies sur la conférence de paix de 1946, grâce à Ion Enescu, Gheorghe Tutui, Stefan Lache, Valeriu Dobrinescu et autre.

En octobre 1945 toute la presse roumaine a accordé une grande attention aux résultats électoraux de France, qu'elle considérait à l'unisson comme une victoire des principes de liberté et de démocratie. L'intérêt manifesté par l'opinion publique de Roumanie et par le gouvernement roumain est d'autant plus grand vu qu'il y en avait beaucoup qui estimaient que la solution trouvée avait eu des conséquences profondes dans la politique

internationale. Généralement, il y a eu trois sujets débattus par la presse roumaine suite aux résultats des élections françaises :

- En premier lieu il s'agit du succès personnel remporté par Le Général de Gaulle. L'élection du Général de Gaulle en tant que chef du gouvernement français a été reçue avec satisfaction par la plupart des Roumains.
- Les journaux de Bucarest ont publié à la une et sous de gros titres le succès obtenu par les partis de gauche. Le succès remporté par les partis de gauche et surtout par le Parti Communiste a été apprécié notamment dans les journaux « Scanteia » (« L'Étincelle ») et « Romania Libera » (La Roumanie Libre) ;
- L'échec du Parti radical socialiste, que la presse de gauche de Roumanie comparait avec les partis national paysan et national libéral de Roumanie, en les qualifiant ironiquement « des partis historiques français ». ¹⁸

La mission de De Gaulle de former un nouveau gouvernement, écrivait à ce temps-là « Universul » (« L'Univers ») est une nouvelle preuve de patriotisme du peuple français, qui dans des moments difficiles de son histoire fait la preuve de sa solidarité.

Les journaux de Roumanie ont été unanimes à déclarer que de Gaulle incarnait l'esprit de la résistance et de la liberté du peuple français, qu'il était le seul capable à accomplir l'union des Français.

Lorsque la crise gouvernementale a explosé, la presse roumaine n'a pas caché sa surprise et son inquiétude. Sous une forme différente et avec des nuances imposées par la couleur politique, les journaux ont exprimé unanimement l'espoir de voir une solution au conflit entre de Gaulle et L'Assemblée Constituante le plus vite possible. Certes, la presse de gauche avait une position favorable au P.C.F. Ainsi « Romania Libera » (« La Roumanie Libre ») écrivait : « Le Parti Communiste Français considère qu'en France il n'existe pas même une politique externe qui soit conforme à ses intérêts. Le peuple français refuse que le retour à la politique de l'équilibre transforme la France dans le champ de bataille

de l'Europe. Il ne veut pas repartir le monde en deux groupes hostiles qui luttent sur notre territoire ... » ¹⁹

Sous de gros titres, à la une, la presse roumaine annonçait le dénouement de la crise gouvernementale française et la création du nouveau cabinet.

L'intérêt de la France pour la Roumanie, pour les évolutions politiques de notre pays dans ces premières années de l'après-guerre est illustré par l'attention que la délégation de France à Bucarest a porté au déroulement des élections de novembre 1946, à l'égard desquelles elle a rédigé beaucoup de rapports adressés au Ministère français des Affaires Étrangères.

Les documents diplomatiques français n'apportent pas d'informations spectaculaires, ils ne contiennent pas de données sur les résultats réels du scrutin ni même des considérations concernant la position de la France face à cet événement. De toute façon, la France a joué un rôle mineur dans la reconstruction de la Roumanie après la guerre. Mais ce sont les observations sur la position prise par les principaux acteurs du drame joué dans l'automne de 1946, sur la position prise par l'Union Soviétique et l'attitude des pouvoirs anglo-saxons qui sont assez importantes. Les évaluations des diplomates français sur le procès politique qui s'y est déroulé sont extrêmement intéressantes aussi.

Depuis l'été 1946 une série de documents diplomatiques français traitent de la nouvelle législation électorale conçue par le gouvernement Petru Groza, qui désavantageait les forces politiques d'opposition. Le 10 juillet 1946 Jean Paul Boncour, ²⁰ le représentant politique de France à Bucarest, relatait la discussion avec Lucrețiu Pătrășcanu, le ministre de la Justice : « Avec une sincérité qui ne m'a pas étonné – relatait le diplomate français – le ministre de la justice m'a déclaré formellement que les prochaines élections de Roumanie ne seraient pas libres ; il m'a rappelé qu'il n'y avait jamais eu d'élections libres en Roumanie ; par conséquent, m'a-t-il dit en essence, le Parti Libéral, qui n'a jamais représenté qu'une minorité dans le pays, a pratiquement gouverné la Roumanie de

l'entre-deux-guerres, La Couronne lui offrant périodiquement la possibilité d'organiser des élections ; aussi n'y aurait-il pas de grande différence pour nous, parce que nous jouissons de la confiance de Moscou et nous sommes les seuls à en venir d'une manière satisfaisante pour le pays aux besoins de la nouvelle politique envers l'Union Soviétique - U.R.S.S. M. Patrascanu a ajouté que dans sa vision, la mise en application de sa législation électorale devrait laisser un nombre suffisant de places aux partis politiques, pour qu'ils puissent jouer au Parlement le rôle d'opposition de sa Majesté. Le Ministre de la Justice, d'ailleurs, ne m'a pas caché que dans cette question il n'était pas du tout d'accord avec ses confrères politiques qui préféraient éliminer toute sorte d'opposition organisée ; je doute que les éléments du F.D.N., qui contrôlent à peu près partout les opérations électorales, s'inspirent du libéralisme politique de Patrascanu ; mais il faut prendre en compte l'hostilité de plus en plus vigoureuse de l'électorat et surtout des masses de paysans, contre la formation politique qui détenait le pouvoir. À cet égard, M. et Mme Patrascanu m'ont donné des exemples nouveaux et typiques sur le manque de confiance insurmontable que le Parti Communiste subit à la campagne ; les équipes motorisées de propagande envoyées dans les villages, sous prétexte de réparer le matériel agricole, sont bien accueillies tant qu'ils s'occupent de ces réparations, puis ils sont rapidement battus à bras raccourcis, pour les convaincre, disent les paysans, que les gens ne veulent pas de kolkhozes en Roumanie ; les crèches créées récemment par l'Association des femmes antifascistes, pour s'occuper des enfants tandis que les mères moissonnent les champs, restent inoccupées parce qu'aucune famille n'agrée pas à remettre sa progéniture aux soins des communistes, qui sont suspectés de vouloir les déporter en U.R.S.S. »²¹

Jean Paul-Boncour manifeste une certaine hostilité envers les leaders des partis démocratiques, ils considèrent que ceux-ci ne se sont pas adaptés aux nouvelles circonstances politiques et qu'ils sont les porteurs de tares politiques roumaines de la période d'avant la seconde guerre mondiale. Il

est possible que le diplomate français ait les mêmes sentiments qu'il éprouvait pour les partis et les leaders politiques qui avaient conduit la France au désastre de 1940, tant bien qu'on observe une hostilité à l'adresse des pouvoirs anglo-saxons, qui ne traitaient pas toujours le pays à l'amiable. Avec ces préjugés et avec certaines sympathies pour la gauche démocratique, le diplomate français décrit les réactions des partis démocratiques et leurs relations avec la monarchie, la position du souverain et des pouvoirs anglo-saxons.

Les deux partis démocratiques, Le Parti National Paysan et Le Parti National Libéral, faute de pouvoir influencer les débats sur la législation électorale, ont retiré leurs représentants le 12 juillet 1946, essayant d'attirer également le roi dans une attitude d'obstruction et lui avaient proposé de trouver refuge à Sinaia et de laisser à la charge du gouvernement Groza l'organisation des élections sur des fondements illégaux. Le roi pourtant a rejeté les démarches des leaders paysans et libéraux, attitude que le diplomate français essayait d'expliquer de la façon suivante : « Suite à l'expérience pénible et décourageante qu'elle a vécue pendant une telle crise de derniers quatre mois de 1945, la Cour, indignée par l'attitude des deux leaders anciens de l'opposition, a préféré s'entendre avec le gouvernement et le Roi a cédé pratiquement sur tous les plans (...) ». ²² Jean Paul-Boncour justifiait l'attitude du roi par le fait que « Les Américains critiquent l'attitude adoptée dans de telles circonstances par le président Maniu, récemment réélu triomphalement à la tête du Parti National Paysan ». Le principal problème pour le roi – montrait le diplomate français – semblait être la sauvegarde de l'institution monarchique. Il avait des informations selon lesquelles lors de leur introduction à l'audience au roi, Petru Groza, Gheorghe Tatarescu et Lucretiu Patrascanu ont été d'accord que les modifications constitutionnelles (la possible proclamation de la République) soient confiées à une assemblée législative, spécialement élue à cet effet. En recevant ces garanties à court terme, le souverain signe le décret de la loi électorale le 13 juillet 1946, bien qu'il s'en

rende compte que la nouvelle loi électorale ouvre la porte aux fraudes électorales du gouvernement Groza, qui avait la possibilité d'élire lui seul le parlement qu'il désirait. Avec objectivité, Paul Boncour note : « La Roumanie sort difficilement de la grave crise gouvernementale provoquée par la législation électorale, qui aurait pu dégénérer dans une crise constitutionnelle si le roi Michel n'avait pas refusé de s'engager sur les voies que Messieurs Maniu et Bratianu se hâtaient de prendre et de s'y aventurer de nouveau ». ²³

Les réactions des pouvoirs anglo-saxons à l'égard des élections générales de Roumanie sont attentivement enregistrées par le diplomate français, convaincu qu'elles représentaient la seule possibilité d'intervenir dans le blocage du procès de bolchevisation du pays. Paul Boncour a l'occasion d'apprendre des informations fournies par le représentant américain Burton Berry sur les résultats préconisés du scrutin. Berry, qui détenait des données des milieux gouvernementaux, communiquait à son collègue français, que les leaders du F.N.D. savaient que, dans les conditions d'élections libres, ils auraient obtenu seulement 10%, mais par manipulation des résultats ils ont l'intention de s'adjuger 90% de mandats, ci-inclus les mandats qui reviendraient à la dissidence libérale conduite par Tatarescu. ²⁴

Le représentant de la Grande-Bretagne à Bucarest était convaincu que le gouvernement roumain contrôlé par les communistes exercerait des pressions sur l'électorat pour s'assurer une majorité confortable, mais en dépit de ces abus, La Grande Bretagne n'était pas disposée à rompre les relations diplomatiques avec la Roumanie : « Seule une initiative américaine pourrait changer cette attitude... Foreign Office estime que la politique de refus ou de retrait de la reconnaissance a fait long feu et généralement elle n'a réussi qu'à priver les pouvoirs anglo-saxons des moyens d'action qui, sans être très efficaces, n'auraient pas été moins utiles. » - concluait Jean Paul-Boncour. ²⁵

La préoccupation pour le problème des élections générales apparaît de nouveau dans les télégrammes de la Légation de France à

Bucarest, à l'automne 1946. Paul Boncour retient des opinions différentes des leaders politiques à l'approche de la consultation électorale. Au début du mois d'octobre, il a l'occasion de discuter avec Tatarescu, à un moment où circulaient des informations selon lesquelles les élections seraient ajournées, à cause du fait que la fraude électorale qui se profilait aurait influencé négativement les négociations de paix de Paris. Le représentant diplomatique de la France montre que Tatarescu ne croit pas à cette possibilité et il précise qu'il a convaincu le Secrétaire d'État Byrnes qu'en Roumanie on ne pouvait pas organiser des élections comme à Missouri. Tatarescu révélait ensuite à Paul Boncour qu'il avait assuré le Ministre britannique des Affaires Étrangères Bevin que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas communiste, parce que lui-même, qui avait jeté des communistes en prison, « il ne reniait rien de ses convictions passées et qu'il était déterminé à bloquer toutes les voies de bolchevisation du royaume ». ²⁶

La nouvelle entrevue du diplomate français avec Patrascanu où celui-ci informait Paris dans un long télégramme du 15 octobre 1946 est très intéressante : « Il semble que M. Patrascanu, revenu de Paris - rapportait Jean Paul-Boncour - n'a plus la même attitude conciliante qu'il avait l'été dernier ; même dans la mesure où il affirmait devant toute personne qui voulait l'écouter, qu'il entendait laisser à l'opposition une représentation adéquate dans la future assemblée ; il me semble que dans notre capitale il a reçu un traitement approprié et suffisamment efficace pour guérir de son inclination non-totalitaire à l'égard du parlementarisme. Après s'être réservé toutes les faveurs des MM. Gheorghiu-Dej et Maurer, les délégués soviétiques, paraît-il, ont grondé M. Patrascanu quand il est resté seul, pour une période, à la tête de la délégation. On peut déceler trois éléments essentiels dans l'argumentation qu'ils ont soutenu devant le Ministre Roumain de la Justice.

1. La faiblesse de la résistance de Washington envers la politique de Moscou et surtout l'incapacité de M. Byrnes et de ses

collègues de comprendre quelque chose des problèmes de l'Europe Centrale, de Sud et Orientale. Le désintérêt des affaires européennes représente aux yeux des Russes un facteur inéluctable de la politique mondiale des États-Unis ; leur objectif n'était que de retirer, le plus tôt possible, le maximum des troupes américaines de notre continent; quelque éloquente qu'elles soient de la part de la direction de Washington, toutes les affirmations contraires et catégoriques ne sont que des ballons d'oxygène donnés à une clientèle politique pour le peu de temps dont on a besoin.

2. La soviétisation de l'Europe est en train de se produire non seulement dans les régions occupées de l'Allemagne et d'Autriche, mais aussi en Italie, parce qu'à Trieste les communistes italiens comportent une attitude favorable envers les réclamations des Yougoslaves. En Balkans on dédie à l'union bulgare - yougoslave le jour dans lequel on pourra l'accomplir. Il reste qu'on supprime une petite île bulgare qui embarrasse...

3. Le Rideau de Fer ne va pas s'ouvrir que pour la France, mais du côté intellectuel... Après tout, Monsieur Pătrășcanu, qui en paraît tout à fait convaincu, conclut qu'en Europe la suprématie va appartenir en permanence à Russie, situation dans laquelle, dit-il, on doit à tout prix s'adapter. C'est ainsi qu'il justifie l'alignement au point de vue des extrémistes de son parti²⁷.

Quelques jours avant les élections (le 16 octobre 1946 le gouvernement les avait établies pour le 19 novembre 1946) Paul-Boncour transmet de nouvelles informations qui étaient en contradiction avec les dispositions que Patrascanu aurait reçu des Soviétiques à Paris. Ana Pauker, qui venait de rentrer de Moscou - montrait-il - elle y aurait reçu des renseignements pour procéder avec modération à la manipulation des opérations électorales. De plus, il y avait des informations selon lesquelles l'un des vice-présidents de P.N.P., Mihai Popovici, aurait négocié en secret avec P.C.R. „Les négociations - continua Jean-Paul Boncour - n'ont eu aucun résultat et je suis tenté à croire que, par suite de ce fait, les communistes ont procédé avec

Mihai Popovici de la même sorte qu'ils ont agi avec Dr. Lupu en janvier, l'année passée; autrement dit, Moscou tente à exploiter l'ambition et la crédulité des politiciens roumains pour diviser de plus les partis qui se trouvent en opposition. Le leader du Parti Paysan a dit au Monsieur Auboyneau qu'il ne défend pas extrêmement le principe monarchique, qui est contraire à la doctrine du Parti Paysan et qui a une inspiration républicaine”²⁸.

Mihail Ralea manifestait lui aussi des dispositions conciliantes envers les élections et l'avenir de l'opposition ; il partait pour Washington à titre de ministre de la Roumanie. Ralea aurait averti le gouvernement de Groza sur l'effet désastreux qui aurait pu se produire en États-Unis dans le cas du triomphe écrasant de la coalition dirigée par les communistes. De plus, „il a ajouté que l'ambassadeur d'U.R.S.S., auquel il a présenté son point de vue, l'a rassuré que Moscou a donné son accord en ce qui concerne ce sujet”. Ralea partait au poste ayant la certitude que le gouvernement va manoeuvrer les résultats pour qu'ils soient plus équilibrés et de la sorte qu'il donne une riposte à la campagne internationale de presse qui accusait les conditions de terreur dans lesquelles la consultation électorale se déroulait.²⁹

Les résultats électoraux³⁰ publiés contredisaient évidemment les options politiques du pays et l'opposition espérait qu'ils seraient invalidés par l'action du roi et des pouvoirs occidentaux, qui auraient du faire des pressions dans le but de répéter les élections.

Le 26 novembre 1946 Iuliu Maniu a adressé un mémoire au roi Michel, qui, en dernière analyse, lui suggérait de ne pas participer à l'inauguration du nouveau Parlement, résultat des élections locales, événement prévu pour le 1^{er} décembre. Mais le souverain - remarquait le diplomate français - n'était pas prêt à agir en fonction des démarches de l'opposition, mais en tenant compte des réactions des pouvoirs anglo-saxons et notamment du gouvernement américain. Même si le ministre britannique à Bucarest avait déposé une note de protestation au Ministère des Affaires Étrangères

concernant la fraude des élections, Dean Acheson „a répondu formellement qu'on ne pose pas le problème de la reconnaissance ou de la non reconnaissance du gouvernement roumain et que la réception de la nouvelle, mardi nuit, c'était pour l'entourage du roi Michel un véritable soulagement”.³¹

Les communications de Paul Boncour laissent entendre que le roi et ses conseillers voulaient éviter une nouvelle confrontation avec la coalition dirigée par les communistes, d'autant plus que ceux-ci avaient accepté de ménager temporairement le souverain. La position inconfortable du roi est surprise le 3 décembre (après que le roi ait lu son message à l'inauguration des travaux du nouveau Parlement) par le diplomate français : „ On me confirme que, en prévoyant une démarche américaine, le Roi Michel a attendu mardi, la nuit de 30 novembre vers le 1er décembre, tard dans la nuit, avant de signer le message qu'il devait lire le lendemain dans la Chambre et il est curieux qu' à la Cour on pose encore la question si, par hasard, une protestation contre les résultats officiels du scrutin du 19 novembre n'arrive de Washington. Il existe la peur envers un tel communiqué, dont les termes paraîtraient maintenant comme un blâme des États-Unis, adressé au souverain et comme un encouragement de la nouvelle attitude du Parti Paysan, attitude désagréable pour la Couronne”.³²

Des leaders du Parti Paysan – informait Jean-Paul Boncour – considéraient que l'entourage du roi Michel était responsable pour le fait que le souverain avait participé à l'inauguration du Parlement. Cependant, la réaction du roi semblait tenir compte même des déclarations confidentielles des leaders de l'opposition. Ainsi, pendant une audience accordée par le roi au président P.N.P., immédiatement après les élections, Maniu aurait reconnu que, pour son parti, il était impossible de prendre le pouvoir et il aurait été d'accord que le gouvernement de Groza continue à conduire le pays. Le roi avouait à Paul-Boncour que l'erreur de l'opposition a été sa croyance que le souverain pouvait se désolidariser en public de son gouvernement dans toute la période durant les circonstances

actuelles. Une année plus tard, le gouvernement de Groza n'hésitera pas à se désolidariser du roi Michel.³³

Le manque de réaction des États-Unis envers la farce électorale du 19 novembre convenait, vu les circonstances, au roi et au régime, qui se voyait confirmé indirectement. En échange, les diplomates américains de Bucarest – rapportait Jean-Paul Boncour – „ sont dégoûtés que Washington n'ait pas réagi plus violemment envers les procédés électoraux du gouvernement de Groza et observent en quelle mesure leur pays a perdu son prestige, ne prenant aucune mesure sérieuse, malgré les avertissements diplomatiques répétés envoyés de Bucarest avant les élections.”³⁴ Le diplomate américain Burton Berry ne cachait pas à son collègue français la fatigue causée par la mission ingrate qu'il avait à accomplir à Bucarest et il l'annonçait qu'à ses insistances il serait bientôt remplacé par Rudolf Schoenfeld.

Malgré les évidences, Paul-Boncour cherche à découvrir des aspects positifs dans un processus politique qui ne laissait lieu qu'aux plus sombres prévisions. Le diplomate français enregistrerait quelques opinions, y compris de la part des adversaires de la coalition contrôlée par P.C.R., qui considéraient que le régime actuel était le seul qui ait pu gérer d'une manière satisfaisante les relations avec U.R.S.S. En revanche, le diplomate français, persiste dans la présentation péjorative de l'opposition et en premier lieu de P.N.P. : „Malheureusement, à ce moment, parmi les personnes de bon sens ... le président Maniu et quelques autres leaders âgés du Parti Paysan ne sont pas présents; leur exaltation n'a fait qu'accroître au fur et à mesure qu'ils apprenaient les résultats réels des élections”. Certainement, Paul-Boncour ne considérait pas que les résultats officiels étaient réels, mais ce qui l'inquiétait c'était que „le président Maniu est allé même jusqu'à évoquer la perspective d'une guerre civile dans le cas où les pouvoirs allaient tolérer la situation issue par la suite des opérations électorales du gouvernement de Groza”.³⁵

La fin de ce drame, dans laquelle la majorité des personnages interprétaient des

rôles qui n'avaient rien d'honorable, pourrait être l'échange de messages à l'occasion du Nouvel An entre Iuliu Maniu et Paul-Boncour. Le diplomate français répond au message adressé par Maniu d'une manière cynique, qui ne faisait qu'attester l'abandon et l'isolement dans lequel se trouvait le leader du Parti Paysan, désavoué par ses contemporains qui étaient incapables d'entendre la fermeté de ses convictions et son intransigeance, même par ceux qui provenaient de démocraties traditionnelles : « J'ai l'honneur de confirmer la réception et de vous remercier de tout mon cœur pour le message télégraphique de Nouvel An. Des vœux si impressionnants que

l'opinion de France, malgré les préoccupations si graves que votre pays ait dans ces moments, elle vous retourne les mêmes vœux affectueux. Surtout la France, alliée à l'U.R.S.S. et liée depuis toujours avec la Roumanie d'une amitié si profonde comme la fraternité, elle désire ardemment que dans un futur plus proche, les troubles politiques, pour lesquels on est heureux de n'en avoir pas été responsables, soient suivis par l'apaisement des esprits. On désire que la Roumanie puisse retrouver tout de suite la prospérité dans une atmosphère dominée par le calme et dans le jeu libre des institutions démocratiques.³⁶

NOTES

¹ Consultez, pour les détails, Philippe Marguerat, *Le troisième Reich et le pétrole roumain. 1938-1940*, Sitjoff-Leiden, Genève, 1977, p.197.

² Les Archives Nationales Roumaines (A.N.R.), le fond de Grigore Gafencu, vol.292, Note du 11 juillet 1942.

³ „La Dépêche Dauphinoise”, N° 80, le 1^{er} octobre 1943.

⁴ Par le soin de la Légation de Roumanie, le 14 janvier 1944 a eu lieu à Vichy, en présence de l'épouse du Maréchal Pétain et des membres du gouvernement, du corps diplomatique et de grands dignitaires et représentants de la société française, un spectacle qui a groupé trois films roumains : „Images de Roumanie”, „Le Pays de Moji” (Roumains de la région des Monts de l'ouest) et „ Les Monastères de Bucovine”. Cependant, le poste de radio français a eu le soir de 24 janvier 1944 une émission dédiée à l'Union des Principautés. Le maître de conférence a fait l'historique de l'événement célébré en soulignant que le germe unificateur est apparu premièrement en Transylvanie, mettant en évidence le rôle joué par la France et par Napoléon III dans la réalisation de l'Union de 1859. Il a suivi un programme musical, qui a compris „Le Poème Roumain”, par George Enescu et de différentes mélodies traditionnelles.

Il est apparu, sous la signature de Pierre Vitoux en „Le Petit Parisien” du 24 janvier 1944, un article dans lequel on montrait que l'anniversaire de l'Union des Principautés offre aux Français l'occasion de retourner le regard sur la nation roumaine, très courageuse, qui lutte depuis trois années à l'Est contre le bolchevisme. La France – montrait Vitoux – a entretenu les plus étroites relations avec la Roumanie. Les Roumains ont eu l'ambition de faire de Bucarest un petit Paris. Entre les deux pays l'échange de différents domaines est constant. Le Bucarest a le regard tourné vers l'Occident, tous les cercles roumains sentent et pensent en ce moment dans le sens européen. Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Fonds Archives Diplomatiques, 18^e volume, 1942-1945, f. 710.

⁵ Une bonne partie de grands quotidiens français ont publié des notes sur la signification du jour de 10 Mai, en soulignant l'importance que ce jour recevait dans les situations difficiles que la nation roumaine traversait, mettant en évidence les vertus et les droits du notre peuple, en rappelant encore une fois l'intérêt et l'affection que la France montre à la Roumanie, mais aussi la situation difficile dans laquelle se trouve le pays comme suite de l'avancement soviétique. „L'Oeuvre”, N° 90, 10 Mai 1944; „Paris-Soir”, N° 12, 11 Mai 1944; „Nouveaux Temps”, N° 20, 12 Mai 1944; „Le Petit Journal”, N° 12, 11 Mai 1944; „Aujourd'hui”, N° 47, 11 Mai 1944.

⁶ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe (1940-1950), France, 19-e volume, Dossier 244, 25 Avril 1944, f. 110; Revue „Franc-Jeu”, N° 15, Mai 1944.

⁷ Revue „Carriers du Sud”, N° 14, 26 Avril 1944.

⁸ „Le Gerbe”, N° 86 du 23 Février 1944. On rappelle du programme du concert: „Rhapsodie Roumaine” par G. Enescu, „Variations” par I. Perlea, „Le Boléro” de Maurice Ravel, etc.

⁹ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe (1940-1950), France, 19-e volume, Dossier 544, 4 Mars 1944, f. 130.

¹⁰ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe (1940-1950), Roumanie, 11-e volume, Dossier 1033, f. 111-130; "Petit Journal", N° 1, 25 Février 1944; "Le Mémorial", N° 10, 6 Avril 1944; "Lyon Soir", N° 41, 12 Avril 1944; "Le Petit Marseillais", N° 32, 14 Avril 1944; "Le Journal de débats", N° 56, 14 Avril 1944; "L'Oeuvre", N° 85, 6 Avril 1944; "L'Effort", N° 12, 1 Avril 1944; "La Croix", N° 74, 12 Avril 1944; "Le Moniteur", N° 60, 14 Avril 1944; "Lyon Républicain", N° 25, 13 Avril 1944; "Le Petit Journal", N° 10, 13 Avril 1944; "Le Petit Méridional", N° 36, 14 Avril 1944; "Le Petit Gironde", N° 43, 15 Avril 1944; "L'Avenir", N° 28, 5 Avril 1944; "L'Action Française", N° 40, 18 Avril 1944; "Le Petit Dauphinois", N° 13, 6 Avril 1944; "La Dépêche de Toulouse", N° 44, 7 Avril 1944; "Marseille Matin", N° 15, 8 Avril 1944; "Courrier du Centre", N° 23, 7 Avril 1944; "Le Petit Provençal", N° 12, 18 Avril 1944; "Petit Nicois", N° 28, 20 Avril 1944.

¹¹ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe 1940-1950, Roumanie, 13-e volume, Dossier 954, f. 85-150.

¹² Revue "La Roumanie Libre", N° 9, Septembre 1944, p. 2.

¹³ Ion Calafeteanu (coordonnateur), *L'Histoire de la politique externe roumaine*, Maison d'édition: Enciclopedica, Bucaresti, 2003, p. 340-341.

¹⁴ *Ibidem*, p. 348.

¹⁵ A.N.R., Le Ministère de la Propagande Nationale, Informations, vol. III, Dossier 955, le 10 Mars 1945, sans page.

¹⁶ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe 1940-1950, France, 19-e volume, Dossier 1010, Mars 1945, f. 91-98.

¹⁷ Revue "La Roumanie Libre", N° 10, Octobre 1946.

¹⁸ Revue "La Roumanie Libre", N° 11, Novembre 1945.

¹⁹ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Paris, Directions des Affaires Étrangères, Fond: Europe 1940-1950, Roumanie, 13-e volume, Dossier 983, f. 70-82.

²⁰ Après la libération de la France il est nommé représentant politique de la République Française en Roumanie, le 3 Mars 1945. Le 22 Mars 1945 Alexandru Bianu, chargé d'affaires du gouvernement roumain en France, signala le fait que Paul-Boncour était parti vers la Roumanie. Dans sa qualité de représentant politique il y restera jusqu'à la fin de l'année 1947.

²¹ Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Série Z, Europe, 1944-1949, Roumanie 10 — Télégramme Paul-Boncour vers le Ministère des Affaires Étrangères, Bucarest, 10 Juillet 1946.

²² *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 15 Juillet 1946.

²³ *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 18 Juillet 1946.

²⁴ *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 16 Juillet 1946.

²⁵ *Ibidem*, 7 Août 1946.

²⁶ *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 4 Octobre 1946.

²⁷ *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 15 Octobre 1946.

²⁸ *Ibidem*, - Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 8 Novembre 1946.

²⁹ *Ibidem*, 19 Novembre 1946.

³⁰ Paul-Boncour savait le 19 novembre 1946 quels seront les résultats officiels, certainement falsifiés : „Il est possible que dans les milieux sociaux-démocrates on ait laissé échapper des informations concernant le pourcentage de votes attribués dès aujourd'hui aux différents partis: 38% aux communistes, 18-20% aux sociaux-démocrates appartenant au Front Unique des Ouvriers, 12-14% à d'autres partis du bloc gouvernemental. 30% environ seraient réservés à l'opposition." Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Série Z, Europe, 1944-1949, Roumanie 11, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 19 Novembre 1946.

³¹ *Ibidem*, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 16 Novembre 1946. Un télégramme de l'ambassadeur français à Washington du 16 Novembre 1946 préfigurait déjà l'attitude que le gouvernement américain va adopter: „Le Département d'État estime comme satisfaisantes les élections qui confèrent au Parti Libéral et celui des Paysans une position comparable à celle détenue par l'opposition en Bulgarie. Le chef de la Division de l'Europe des Balkans souligne que, contrairement aux bruits que la presse a fait circuler, le Département d'État ne pense pas à la possibilité de cesser sa mission en Roumanie". Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Série Z, Europe, 1944-1949, Roumanie 10 - Télégramme Washington, 16 Novembre 1946.

³² *Ibidem*, Roumanie 11, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 3 Décembre 1946.

³³ *Ibidem*, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 13 Janvier 1947.

³⁴ *Ibidem*, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 3 Décembre 1946

³⁵ *Ibidem*, Télégramme Paul-Boncour, Bucarest, 11 Décembre 1946.

³⁶ *Ibidem*, Télégramme de Jean Paul-Boncour adressé à Iuliu Maniu, Bucarest, 2 Janvier 1947.